



De Kroes, un fabricant de biscuit apéritif s'implante à Semur-en-Auxois

La société néerlandaise De Kroes, fabricant de biscuits apéritifs poursuit son développement par la prise de participation majoritaire dans le capital de la société Semur Feuilletage et devient De Kroes Feuilletage. C'est à l'issue d'une demande de De Kroes que Bourgogne Développement a accompagné ce projet, ceci pour fonder une alliance industrielle où chacun gagne à partager son expérience.

Une alliance industrielle pour le meilleur du biscuit apéritif

Cette société néerlandaise d'une centaine de salariées, basée dans le sud de la Hollande, fait ainsi l'acquisition d'une seconde unité de production pour élargir la gamme de ses biscuits apéritifs. En effet, la société fabrique des biscuits salés fourrés, des snacks, des gaufrettes... vendus sous la marque distributeur au rayon épicerie. Avec le site de Semur-en-Auxois, la société va désormais fabriquer et commercialiser des biscuits apéritifs feuilletés.

Monsieur Johan Bouman, le Directeur Commercial de De Kroes précise : « Il y a 4 ans j'ai racheté avec mon associé Monsieur Verhagen, la société à Monsieur Pieter Galle, membre de la 5^{ème} génération de la famille, qui a su transformer en trois décennies la traditionnelle entreprise familiale - la marque déposée " boules salées de Gorinchem " date de 1892 - en une société prospère et moderne. Anciens salariés de la société, nous avons voulu continuer à écrire de nouveaux chapitres de cette belle histoire industrielle. Et l'acquisition du site bourguignon va dans ce sens. En nous permettant de faire de l'apéritif feuilleté, nous espérons séduire de nouveaux consommateurs. »

Des objectifs ambitieux

La société De Kroes réalise 60% de son chiffre d'affaires en France car la « culture » de la convivialité autour d'un apéritif est très française. Les 40% restant sont issus des ventes aux Pays-Bas, en Belgique, en Angleterre, en Espagne et en Allemagne. La société espère tripler son chiffre d'affaires d'ici à 5 ans et doubler ses équipes en recrutant des boulangers et des pâtisseries.

Une connaissance fine des consommateurs pour conquérir les marchés

La force de cette société réside dans son expérience, ses savoir-faire, sa proximité avec le marché et une volonté forte d'innover. Et c'est ce savoir-faire que De Kroes est venu chercher en Bourgogne. Johan Bouman ajoute : « La proximité des centrales d'achats depuis la Bourgogne est un avantage concurrentiel. Nous pouvons atteindre en quelques heures nos clients localisés dans la région parisienne, à Lyon, à Marseille et dans la Côte d'Azur. Mais la qualité de vie et l'exigence de la gastronomie bourguignonne nous ont aussi convaincus, nous qui réalisons des produits de qualité. En Hollande, notre centre de R&D met au point des

recettes avec une approche culinaire très forte pour répondre aux attentes des consommateurs. Nous travaillons sur les associations de goût et de texture pour fabriquer de nouveaux biscuits «adoptés» par les consommateurs. Dans les années 80, la société De Kroes avait inventé les mini-choux fourrés (chèvre-poivre, bleu-noix, tomate-olive...) récompensés maintes fois et qui sont aujourd'hui dans tous les rayonnages de la grande distribution. Autre innovation, les crackers à base de légumes. Nous espérons transposer ces recettes avec du biscuit feuilleté sur le site semurois. Les biscuits fabriqués à Semur seront commercialisés dans un large éventail de formats de boîtes.»

Bourgogne Développement en lien avec les services du Conseil régional de Bourgogne, a accompagné la création de la joint venture en assurant notamment ses services de conseils et d'intermédiations.



L'entreprise recrute des boulangers, des pâtisseries et du personnel pour la maintenance
Contact : didier.seguin@dekroesbv.com

Contact Presse :
Bourgogne Développement

Karine Hernandez
03 80 28 55 61
kh@bourgognedeveloppement.com